ROMANS SUR ISÈRE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 193

Romans, le 17 octobre 2022

Le projet de découverture de la Savasse entre dans sa phase opérationnelle

Le projet de découverture de la Savasse suit son cours. A la phase préparatoire, à savoir la déviation des réseaux, succède aujourd'hui la phase opérationnelle avec la nécessité de dégager de l'espace autour du cours de la rivière.

Préambule

Imaginé par la municipalité dans le cadre de sa politique d'attractivité le projet d'aménagement de la Vallée de la Savasse, à l'Ouest de Romans, comprend deux axes : l'aménagement, en voie d'achèvement, du parc Saint-Romain et la découverture de la rivière Savasse, qui entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle.

Un projet de « renaturation »

Situé dans le secteur de la Presle, le projet de découverture de la Savasse s'étend sur une surface de 12 212 m2. Ce projet de « renaturation » vise à permettre à ce secteur de la Ville de retrouver un état naturel proche de son état initial. De fait, une fois le chantier terminé, la végétation s'étendra sur 7 977 m2 contre 3 088 m2 aujourd'hui.

La Savasse, c'est cette rivière qui coule, cachée sous le trottoir, quai Sainte-Claire, et qui poursuit sa course, à travers la place de la Presle, sous des couches de bitume, avant de se jeter dans l'Isère. L'objectif des prochains mois est de la libérer du sarcophage de béton dans lequel elle est enfermée depuis des décennies et de lui permettre de couler, paisible, au milieu d'un environnement naturel.

35 arbres supprimés, 98 arbres replantés

Après une phase de travaux préparatoires - soit le dévoiement, de juin à octobre 2022, des différents réseaux situés sur l'emprise du chantier (eaux pluviales, eaux usées, fibre, gaz…) – voici venu le temps de la phase opérationnelle. Il est ainsi prévu d'installer, début novembre, un système de pompage sur échafaudage - destiné à dévier la rivière de son cours, le temps des travaux, puis d'ouvrir la rivière à hauteur de la chapelle et de terrasser la future berge d'ici la fin de l'année. Le chantier sera entouré d'une palissade.

Mais avant cela, il est nécessaire, pour la bonne réalisation du projet, de modeler la future berge qui se situe entre 4 et 6 mètres en-dessous du niveau du terrain actuel. Un certain nombre d'arbres ayant poussé juste au bord du canal de l'époque se retrouveraient ainsi demain comme « suspendus dans le vide ». 35 arbres seront ainsi impactés par ces travaux qui démarre dès ce lundi 17 octobre. Le projet prévoit la plantation de 98 arbres, de forces et essences variées, adaptées au climat local, ce qui représente un total de 126 arbres contre 63 avant projet. Différentes strates végétales seront ainsi plantées en bord de rivière, au bénéfice de la faune et de la flore qui pourra largement se redéployer autour du lit de la Savasse.

Des replantations soigneusement réfléchies

Ce projet de renaturation prévoit la replantation de :

29 arbres tiges qui feront de 3 à 4 mètres de haut à la livraison. Il s'agira essentiellement de feuillus : tilleuls, aulnes, peupliers, érables, chênes…
69 arbres multi-troncs et conifères qui, eux, feront, de 2 à 4,5 mètres de haut à la livraison : cerisiers à fleurs, arbres de Judée, érables, savonniers, cèdres du Liban, séquoia…

Le but de cette plantation est d'avoir des arbres qui puissent s'exprimer pleinement dans le but de les gérer en port libre : cette gestion permet aux arbres de pouvoir se développer d'une manière naturelle pour obtenir un maximum d'ombrage et de fraîcheur dans les années à venir. Les essences ont été choisies selon deux critères : le changement climatique et l'espace de développement dont ils auront besoin à l'âge adulte.

Ils seront accompagnés d'arbustes pour la biodiversité des polinisateurs et de la faune locale, grâce aux multiples floraisons et aux nichoirs naturels qu'ils pourront apporter pendant la période de nidification, de mars à fin juillet.

A cela s'ajoute la zone de dé-perméabilisation du parking qui va être transformée en zone naturelle avec les bienfaits que peuvent apporter ces écrins de verdure à la faune environnante et à la population, en créant un îlot de fraîcheur en lieu et place de cette zone goudronnée accumulant la chaleur.

Pourquoi découvrir la Savasse ?

- Sécuriser le site, la galerie qui recouvre actuellement la rivière Savasse étant dans un état de dégradation proche de la ruine ;
- Ramener l'eau et la nature en ville pour créer des îlots de fraîcheur ;
- Restaurer les continuités écologiques et favoriser la biodiversité ;
- Reconnecter le quartier des Ors au centre historique ;
- Dynamiser le quartier de la Presle, en le rendant plus attractif.

On replante plus qu'on ne supprime

D'autres arbres vont être supprimés, sur d'autres secteurs de la ville, dans les jours et les mois qui viennent : boulevard Gignier, rue de Coalville ou encore chemin des Bœufs. Ces suppressions répondent à une nécessité. **Il s'agit essentiellement d'arbres que des problèmes phytosanitaires rendent dangereux** pour les piétons et, notamment, dans les deux premiers cas, pour les enfants qui se rendent à l'école.

Depuis quelques années**, l'ensemble du parc arboré de la Ville est suivi avec la plus grande attention** par le service des Espaces Verts, et notamment par des techniciens qui ont été choisis pour leurs compétences en matière environnementale. **Une charte des arbres a d'ailleurs été réalisée** par leurs soins, afin de préserver, grâce à un certain nombre de préconisations, les sujets existants, lors de la réalisation de chantiers, qu'ils soient publics ou privés.

Par ailleurs, **le Plan Local d'Urbanisme, en cours de révision, prévoit sur une majorité des secteurs de la ville, des pourcentages de « pleine terre »,** pour tout projet de construction dans les 10 prochaines années ; ce qui aura des impacts positifs sur la respiration des tissus résidentiels au sein des quartiers et sur les îlots de fraîcheur urbains.

Le service des Espaces verts travaille, par ailleurs, en étroite collaboration avec l'Office National des Forêts. Ainsi **la grande majorité des arbres qui vont être supprimés ont été l'objet, au préalable, d'un diagnostic opéré par l'ONF**.

Ceci étant, **l'ensemble de ces arbres seront remplacés**. La Ville, soucieuse de son environnement et du cadre de vie de ses habitants, y veille scrupuleusement. Dans la majorité des cas, **le solde est positif,** comme pour le projet Savasse : **on replante plus que l'on ne supprime**.

Ce sera le cas aussi prochainement, dans le cadre de l'aménagement du cours Pierre-Didier où de nouveaux arbres vont être plantés entre la fin du mois d'octobre et le début du mois de novembre 2022 - Nous reviendrons plus en détail sur ce projet très vite. Rappelons qu'une fois l'aménagement terminé**, la surface végétalisée sera de 15% contre 3% avant projet.**

ANNEXE - CHANTIER SAVASSE

Rappel du plan de circulation pendant le chantier

Un plan de circulation a été établi pour la durée des travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2024, date prévisionnelle de fin du chantier. Il se traduit par la :

☞ Mise en sens unique du quai Sainte-Claire, depuis le jeudi 29 septembre 2022 (sauf pour les vélos : une bande cyclable leur permettra, en effet, de circuler dans les deux sens sur le quai Sainte-Claire à partir de la Toussaint) ;

☞ Mise à double sens de l'avenue Marcellin-Berthelot, à partir des vacances de La Toussaint 2022.

Il a été décidé de mettre l"avenue Berthelot à double sens, afin délester le quartier des Ors, le « Pont des orphelines », situé au bas de la côte des Chapeliers, devant être sera fermé sur certaines phases de travaux et, notamment, de janvier à juillet 2023.

Rappel du dispositif de sécurité mis en place avenue Berthelot

Compte tenu de la remise à double sens de l'avenue Berthelot, des dispositions ont été prises afin de la sécuriser.

Elargissement de la zone 30 et mise en place de contrôles réguliers par la police ;

⊖ Circulation interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes (hors cars) ;

Pose de quatre ralentisseurs (coussins berlinois) en amont et en aval des écoles ;

Réalisation de logos vélo et d'un marquage neuf ;

Retraçage des passages piétons et abaissement des trottoirs ;

Mise en place d'un Stop au débouché de la rue Magnard sur l'avenue Berthelot.

Calendrier prévisionnel du chantier de découverture de la Savasse : les grandes étapes

▶ 2022

- ✓ Travaux préparatoires de déviation des réseaux (juin à octobre 2022) ;
- ✓ Mise en place du système de pompage sur échafaudage de la Savasse (octobre-novembre 2022) ;
- ✓ Clôture du chantier et installation de la base de vie ;
- ✓ Travaux dans le secteur de la chapelle, ouverture de la rivière ;
- ✓ Terrassement de la future berge.

▶ 2023-2024

- ✓ Génie civil et ouvrage d'art : 2023
- ✓ Renaturation du lit de la rivière : 2023-2024
- ✓ Plantations et aménagements paysagers : 2024
- ✓ Aménagements de la voirie et déplacements : 2024
- ✓ Travaux Agglo Poste de refoulement (collecte et rejet, après traitement, des eaux usées) de la Presle : 2023-2024, dans le secteur confluence
- ✓ Fin prévisionnelle des travaux Ville et Agglo : décembre 2024